

La protection des lieux de transmission de la culture, notamment les salles de spectacles de petite et moyenne taille, devrait être mise de l'avant afin de participer à la diffusion culturelle locale et maximiser le sentiment d'appartenance à Montréal et ses quartiers. Cette mission devrait passer, entre autres, par une réglementation plus compréhensive des plaintes de bruit, notamment en créant des zones d'habitations tampons autour des salles, ou une taxation limitée et adaptée à l'inflation pour les lieux de diffusion de la culture (théâtre, salle de concert, maison de la culture). L'offre culturelle dans les parcs devrait également devenir plus courante afin d'encourager la participation citoyenne et générer des occasions de socialisation entre groupes d'individus.

Mathieu Aubre